



Date de génération de ce justificatif : 01/05/2026

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

## TIEZ ARGOAT – Constitution de société

### Référence :

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 1 mai 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



Aux termes d'un ASSP établi à en date du 22/04/2026, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION : TIEZ ARGOAT, SIÈGE SOCIAL : 5 Kerveugard, 29710 PLOZEVET, OBJET : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : L'acquisition, la construction, l'installation, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location en meublé ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers, et notamment d'habitats modulaires ou légers (éco-lodges). L'activité de loueur en meublé, que ce soit pour de la location de courte, moyenne ou longue durée, à destination d'une clientèle de passage, de travailleurs ou de résidents. La fourniture éventuelle de prestations de services accessoires et para-hôtelières (accueil, fourniture de linge, nettoyage, petit-déjeuner) liées à cette activité d'hébergement. Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. CAPITAL : 12 500 €, PRÉSIDENT : Noé CLEMENT, demeurant au 19 rue de l'Ecole L-8385 KORBRICH (LUXEMBOURG) . AGREMENT : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés. IMMATRICULATION : au RCS de QUIMPER. Pour avis, le Président,

## JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)